



Assemblée participative du Global Studies Institute

Procès-verbal

Jeudi 10 décembre 2020 - 12h15

Par Zoom

Présent.e.s : Iacopo Adda, Korine Amacher, Juliette Bousquet, Françoise Briegel, Djeevan Buratti, Isabell Burmester, Margaux Cabanel, Federico Carducci, Sandrine Chollet, Brice Didier, Frédéric Esposito, Ema Galifi, Hugo Hauvespre, Hugo Houbart, Simon Hug, Jean-Pierre Kiraly, Nicolas Levrat, Léa Moreau, Annina Pfund, Maud Preher, Matthias Schulz, Ludovic Sicot, Flore Vanackère

Excusé.e.s : Thomas Sattler, Roswitha Zahler

1. Approbation de l'ordre du jour, divers

ODJ : approuvé unanimité

Divers : cours de langues dans le plan d'études du MAEE

2. Approbation du PV de la séance du 8 octobre 2020 (Remerciements à Léa Moreau)

PV : approuvé à l'unanimité

3. Vote d'approbation des représentant-es étudiant-es

- BARI : Ludovic Sicot, Hugo Hauvespre, Djeevan Buratti.

- Master : Juliette Bousquet, Margaux Cabanel, Jean-Pierre Kiraly

BARI en bloc : approuvé à main levée à l'unanimité

MA en bloc : approuvé à main levée à l'unanimité

4. Remplacement de Maud Preher en tant que membre des collaborateurs-trices de l'enseignement et de la recherche à l'AP

Point d'information uniquement : Maud Preher a repris en partie les fonctions de Barbara Laurent-Lucchetti, administratrice, tout en conservant un 20% de Conseillère académique. La situation étant transitoire, Maud Preher continue de siéger à l'AP.

5. Communication du Directeur

- Evaluation du BARI : se tient avec le bureau qualité. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des étudiant-es du BARI. Une collaboratrice à mi-temps a été engagée jusqu'à fin février 2021 pour rédiger le rapport d'évaluation.
- Equipement des salles de cours au niveau audiovisuel : Des salles ont été équipées à l'université pour faire du streaming et non pas du zoom. Sauf si le GSI trouve des moyens par lui-même, le rectorat ne financera pas car ce n'est pas sa politique.
- Situation RH au GSI. En raison du congé maladie de longue durée de l'administratrice du GSI, diverses solutions temporaires ont été mises en place. Depuis le premier décembre 2020, Maud Preher remplace Mme Laurent-Lucchetti a.i.. M. Marc Roissard de Bellet a accepté de suppléer temporairement Mme Preher dans ses fonctions de conseillère académique.
- Suite à la situation sanitaire et aux consignes du rectorat, les enseignements ainsi que la session d'examens de janvier/février auront lieu exclusivement en ligne. En ce qui concerne le soutien informatique, une solution a été trouvée. Une communication sera faite aux enseignant-es et aux étudiant-es dans les plus brefs délais.

- La cartographie des centres interfacultaires, réalisée par Céline Carrère dans le cadre de ses fonctions au Rectorat, a fait l'objet d'une présentation aux doyen-nes ainsi qu'aux directeurs-trices des centres et instituts. Le but de cette cartographie est de permettre au Rectorat et à l'Université en général, de mieux prendre en compte les besoins de ces centres (RH, budgets, et aussi circulation de l'information). L'assemblée sera tenue informée des suites données.
- Avec Sandra Lavenex, directrice du MAEE, actuellement en congé scientifique, une modification de la structure du MAEE est proposée. Le COPO a donné un accord de principe la semaine dernière. L'idée est de transformer les 3 orientations par 2 nouvelles : 1 axée sur la dimension interne de l'UE et 1 axée sur sa dimension externe. Les enseignements de chacune des 3 orientations actuelles seraient réparties dans les 2 nouvelles. Il y aurait une nouveauté avec des cours liés à la méthodologie avec pour les étudiant-es la possibilité de choisir 3 enseignements de méthodologie ? maintenant que le concept validé, un plan d'études sera formalisé suite aux contacts pris avec les enseignants.
- Mise en place d'une plateforme média pour permettre aux étudiant-es d'avoir un site, non institutionnel, où les étudiant-es pourront développer différents outils de com (blog, podcast). Investissement dans du matériel audiovisuel auquel les étudiant-es devraient avoir accès dès le début de l'année 2021 en principe
- Mobilité alternative : la mobilité a été fortement par la crise sanitaire en 2020 et le sera vraisemblablement tout autant en 2021. Plusieurs possibilités offertes aux étudiant-es : reporter la mobilité à l'année académique suivante (si accord des Affaires internationales et de certaines universités), choisir un module spécial à la carte de 24 crédits ECTS dans le plan d'études du BARI actuel ou encore profiter de l'offre de mobilité alternative : programme novateur et original qui propose une compétition par équipe si possible en collaboration avec des universités partenaires et avec des acteurs du monde extra-académique. Le concept est en cours de finalisation. L'acquisition des crédits se ferait en bloc. Un sondage auprès des étudiant-es montre un accueil favorable. Le GSI dispose du soutien du rectorat qui a alloué un budget permettant l'engagement d'un CER à plein temps pour 6 mois. Le Service des Affaires internationales a également été sollicité, et il mettra à disposition ses compétences et les ressources nécessaires pour mener à bien ce projet.

6. Modification du Master en santé Globale (MSGH)

Cette demande de modification, si elle est acceptée par l'AP, entrera en vigueur au SP21. Nicolas Levrat précise de quoi il s'agit : le Directeur du MSGH propose que Stéphanie Dagrone reprenne le cours de droit international de la santé dispensé actuellement par une de ses collègues qui, en retour développerait un cours pour les autres MA du GSI. **La modification est approuvée à l'unanimité.**

7. Cours d'Anglais – Bari (invité de la Maison des Langues)

L'intervenant de la maison des langues n'est malheureusement pas disponible. Hugo Hauvespre présente la proposition faite par la maison des langues c'est-à-dire 2 formules (B1 vers B2 et B2 intensif) ainsi que plusieurs propositions de financement (tout par le GSI, tout par les étudiant-es ou 50-50)

Le Directeur du GSI demande la parole : comment ces enseignements s'insèreraient-ils dans le plan d'études ? Permettraient-ils l'acquisition de crédits ECTS ? En termes de financement si tout pris par le GSI, il faudra supprimer des cours. Si on fait une demande de soutien au rectorat, les chances de succès sont minces.

L'idée de l'AESPRI seraient qu'il n'y aurait pas de crédits à acquérir et donc aucune nécessité d'intégrer au plan d'études. La Maison des langues est d'accord pour créer le cours même sans financement du GSI et donc à la charge des étudiant-es. Le financement hybride serait le plus onéreux.

Le Directeur du GSI précise que si le GSI doit financer sans soutien du rectorat, cela correspond à 2 charges de cours. Il propose d'en discuter avec le COPO et fera un point ensuite avec l'AP. il demande à l'AP de lui faire suivre le document établi par la Maison des langues.

Il est rappelé, en outre, que la Maison des langues n'octroie jamais de crédits ECTS.

Entre 150 et 200 personnes sont intéressées par suivre cet enseignement. Il y a une vraie demande de la part des étudiant-es notamment car beaucoup de vocabulaire technique. La Maison des Langues offre des cours pour toute la communauté universitaire. Le Directeur du GSI souhaite que le document soit complété en termes de contenus des cours de langues. L'enseignant serait M. Vincent Cherif et il a déjà communiqué le type de contenu des enseignements. Il est demandé aux étudiant-es de joindre cette information pour discussion en COPO.

8. Préparation au concours EPSO (tutorat, workshop, etc.)

Juliette Bousquet prend la parole. Les étudiant-es du MAEE voudraient un cours optionnel de type préparation aux concours de la fonction publique européenne. La Présidente de l'AP dit qu'il faudrait contacter les alumni ayant passé ces concours. Cela permettrait d'obtenir un tutorat. Maud Preher et Marc Roissard de Bellet vont regarder du côté du centre des carrières s'ils ont déjà eu à faire à ce type de demandes. Frédéric Esposito rappelle que s'appuyer sur les alumni est difficile car c'est un service centralisé par l'université. Se pose la question de la coordination administrative en cas de tutorat. Le Directeur du GSI signale qu'il faudrait avoir cette discussion en amont, dans le cadre du MAEE, avec entre autres la directrice du programme.

9. Affiliation du GSI / UNIGE au réseau universitaire CIVICA ?

Demande étudiante de MA mais à ce jour pas de suivi.

Le Directeur du GSI propose de se renseigner car on ne sait pas s'il s'agit d'une ligue ouverte ou d'une ligue fermée. Les Affaires internationales vont être sollicitées pour savoir ce qui est envisageable.

10. Représentation du corps intermédiaire au comité d'auto-évaluation du BARI

Hugo Houbart prend la parole et s'adresse à Frédéric Esposito, Directeur du BARI. Des collaborateurs-trices du 4^{ème} de la SIP ont alerté sur le fait que les assistant-es qui enseignent dans ce programme souhaiteraient faire partie du comité d'évaluation. Une élection aura lieu ce soir donc dès demain, un-e représentant-e sera nommé-e. Frédéric Esposito rappelle que chacun des corps est représenté et que le-la représentant-e a comme fonction d'être ambassadeur-riche du corps qu'il-elle représente. De plus, le Directeur du GSI rappelle que ce processus repose non seulement sur le comité mais aussi sur les focus group. Les enseignant-es et les étudiant-es ont réagi rapidement ce qui est un gage de représentativité. Frédéric Esposito avait proposé que Didier Wernli occupe cette fonction car il a une double affiliation (médecine et GSI). Néanmoins il a décidé de se retirer suite à une discussion COPO. Donc nous attendons le retour de l'élection organisée le 11.12.2020 pour savoir qui sera le-la représentant-e du corps intermédiaire.

11. Politique de la direction concernant les contrats d'assistant-es suite au 2^e confinement ?

Hugo Houbart prend la parole et évoque les questions du corps intermédiaire. Cela rejoint les préoccupations qui s'étaient posées suite au 1^{er} confinement : difficultés d'accéder aux archives et/ou de partir sur le terrain, difficultés logistiques, difficultés psychologiques et impact sur la santé. Le Directeur du GSI dit que nous sommes conscients de l'impact de cette crise et des dégâts considérables dont on ne connaît encore pas les conséquences, les inquiétudes sont donc légitimes. Ceci étant le GSI n'a pas une politique autonome de l'institution au sens large. En mars 2020, le rectorat a fermé l'université avec suspension des activités de recherche donc ok pour demander une prolongation de contrat de 2 à 6 mois. En octobre 2020, la communication du rectorat ne dit pas que la recherche est suspendue et les locaux restent ouverts. Vérification faite auprès du rectorat et, comme la situation actuelle n'est pas similaire à mars 2020, il n'y aura pas de politique spécifique au niveau de l'université. Le GSI ne peut rien mettre en place de son côté. Cependant, la directive de mai 2020 n'a pas de date limite donc si un-e collaborateur-trice de l'enseignement et de la recherche avec un contrat à durée déterminée, est impacté-e, il-elle peut demander à ce que soit pris en compte sa situation dans la limite des 6 mois. En revanche, si la compensation a déjà été obtenu, rien de plus ne sera accordé.

12. Divers

Cours de langues dans le plan d'études du MAEE. Comme les étudiant-es du MAMO et du MAREM peuvent prendre des cours de langues régionales, une étudiante du MAEE souhaiterait savoir s'il est possible d'allouer des crédits de langues pour le MAEE également. A ce stade, il n'y a eu aucune précision quant aux langues qui devraient être ouvertes. Cette question est posée au moment de la réflexion autour du plan d'études du MAEE. Et sera transmise à la directrice du MAEE pour voir ce qui est envisageable. Dans le même temps, il est attendu des étudiant-es que les besoins linguistiques soient clarifiés.

Fin de séance à 13h50